

Libeo se rapproche de BNP Paribas pour faciliter la facturation électronique

Le 1er juillet 2024, la facture électronique va devenir obligatoire pour la plupart des transactions d'entreprise. Pour anticiper cette échéance réglementaire, BNP Paribas a décidé de s'appuyer sur la startup Libeo : son outil de gestion de factures vient d'être intégré à l'écosystème de services de la banque.

Temps de lecture : minute

17 janvier 2023

Créée en 2019 par Pierre Dutaret, Pierre-Antoine Glandier et Jérémy Attuil, Libeo développe un outil de gestion pour les finances des entreprises. La solution de cette fintech permet notamment de collecter, suivre et gérer les factures de ses fournisseurs, mais aussi de les régler sans avoir besoin de partager un IBAN. En quelques années, la startup est ainsi devenue un spécialiste reconnu de la gestion de factures pour les TPEPME : en mars 2022, elle avait passé le cap de 1,5 milliard de factures traitées.

“Une révolution à co-produire”

Ce marché se prépare à une petite révolution : en 2024, la facturation électronique sera obligatoire pour toutes les entreprises de France. Pierre Dutaret, le CEO et co-fondateur de Libeo, résume les enjeux de ce changement réglementaire : “le passage à la facturation électronique est une révolution à co-produire. Banques et acteurs technologiques ont un rôle crucial à jouer pour que les entreprises puissent bénéficier d'une bascule indolore, dans un temps restreint, en tirant le maximum de bénéfices - réduction des impayés, diminution de la charge administrative, interconnectivité...”

La facturation électronique peut représenter en effet plusieurs avantages pour les entreprises, tels que la réduction des coûts liés à la gestion de la facture papier, une meilleure traçabilité des paiements, une amélioration de la collaboration avec les fournisseurs ou une réduction de la charge administrative.

26 millions d'euros levés depuis 2019

C'est justement dans le but de faciliter la transition de ses clients que BNP Paribas vient d'intégrer la technologie de cette fintech à son offre de services. Les clients de la banque vont

pouvoir bénéficier des services de la startup, “garantissant une expérience utilisateur intuitive et ergonomique, mais surtout d’une mise en conformité anticipée et simple avec la réforme de la facture électronique,” comme l’explique l’entreprise dans un communiqué. Les clients profiteront également du paiement instantané, via l’intégration dans Libeo de l’API dédiée de BNP Paribas.

Pour Marc Espagnon, responsable de la direction des paiements et Cash Management chez BNP Paribas, ce choix s’imposait comme une évidence, la startup étant “l’une des solutions de gestion de factures électroniques les plus performantes et innovantes du marché français.” Avec cette intégration, Libeo, qui a levé 2 millions d’euros en 2019 et 4 millions d’euros en 2020, 20 millions d’euros en 2021 et continue à avancer dans sa feuille de route, à savoir devenir une solution leader à la fois en matière de facture électronique et de paiement instantané entre entreprises.



À lire aussi

France Fintech dresse son bilan de l’année 2022

Article écrit par Benoit Zante